

L'aménagement des espaces en établissement

Conseil

Il est certain qu'il n'existe pas de réponse unique concernant l'aménagement des lieux dans un établissement. Lorsqu'une réflexion débute sur un projet de construction ou d'aménagement, il est indispensable de prendre en compte les besoins de la population accueillie, de leurs familles et des différents professionnels.

Le Crias Mieux vivre vous propose des solutions adaptées et personnalisées à vos besoins et vous conseille sur le matériel préconisé, les normes d'accessibilité, ou encore l'agencement du mobilier.

Pourquoi ?

Une bonne conception des lieux peut s'avérer être un moyen efficace de faciliter le travail des soignants voir même de réduire le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles : un espace suffisant, des aides techniques adaptées à la situation et le risque de mauvaise manipulation peut être considérablement réduit.

Un espace adapté et accueillant peut également permettre d'améliorer la qualité de vie et l'indépendance des patients. Les exemples illustrant cette affirmation sont nombreux : prévention du risque de chute (éclairage important, barres d'appui), aide à la déambulation (espace large et sécurisé), stimulation des fonctions cognitives déficitaires (code couleur, calendrier)...

Également, les établissements sont aujourd'hui amenés à accueillir une population de plus en plus vieillissante et par conséquent souvent de plus en plus dépendante. Le matériel devient alors inadapté aux exigences actuelles : lève malade difficile à manipuler, aides techniques peut résistantes ou encore installation difficile au fauteuil roulant. Pourtant, il existe de nombreuses solutions pouvant correspondre à ces besoins.

L'équipe experte de Crias Mieux Vivre

L'équipe de Crias Mieux Vivre composée d'un service d'ergothérapie vous aide à concevoir l'aménagement d'une chambre, d'un lieu de vie commun, d'un espace extérieur et vous conseille en aides techniques : fauteuil roulant, chaise de douche, lève malade, coussin de positionnement....

Un état des lieux est réalisé sur place ainsi qu'une rencontre avec les professionnels concernés afin de recueillir au mieux les différentes problématiques du terrain. Après réalisation d'un cahier des charges, un écrit vous sera remis comprenant les différentes préconisations.